



Certificat individuel PHYTOSANITAIRE PRIMO OU RENOUVELLEMENT

Publics concernés

- Tout public de plus de 18 ans souhaitant intégrer les aspects spécifiques « produits phytosanitaires » : les utilisateurs, les distributeurs, les conseillers et les décideurs

Objectif de la formation

- Consolider le projet dans le champ de l'installation
- Préciser le projet de création ou de reprise
- Acquérir des compétences techniques

Niveau d'entrée et pré-requis

- Maîtrise du français oral et écrit

Modalité d'entrée

- Bulletin d'inscription
- Financement

Modalités d'organisation

Période et Intitulé

UTILISATEUR	DESA	DENSA	VENTE
PRIMO 22-23 Avril 2026	PRIMO 4-5 -6 Février 2026	PRIMO 26-27 Novembre 2025	
RENOUVELLEMENT 28 Janvier 2026	RENOUVELLEMENT A DÉTERMINER	RENOUVELLEMENT 21 Janvier 2026	RENOUVELLEMENT 1-2 Avril 2026

Contenu de la formation	Objectifs
Phase 1 : réglementation	• Identifier le cadre réglementaire relatif au transport, au stockage et l'utilisation des produits phytosanitaires • Présenter la réglementation spécifique à l'activité de prestation de service. Présenter le principe d'agrément d'entreprise
Phase 2 : Prévention des risques pour l'environnement	• Identifier les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination • Prévenir les risques pour l'environnement et mettre en place des aménagements et pratiques visant à limiter la dispersion des produits
Phase 3 : Prévention des risques pour la santé	• Identifier et connaître les risques sanitaires liés à l'utilisation des produits phytosanitaires • Identifier les mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains • Définir et mettre en pratique les conduites à tenir en cas d'accident • Déterminer un plan de formation des salariés • Préconiser la mise en place d'un chantier en intégrant les consignes de sécurité en informant les commanditaires
Phase 4 : Techniques à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	• Identifier et s'approprier les techniques alternatives (méthodes prophylactique, lutte biologique, intégrée, physique...) • Définir le concept d'une gestion différenciée • Évaluer la nécessité d'intervenir

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire pratiques nécessaires à l'utilisation de produits phytosanitaires

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation présentielle (cours écrits), travaux dirigés et apports techniques en salle
- Formation théorique : de 7 à 28 heures en face à face pédagogique
- Les locaux sont accessibles PMR
- Espace d'autoformation

Modalités d'évaluation

- Vérification des connaissances en fin de formation au moyen d'un test QCM de 20 ou 30 questions

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et 16H30 le vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Coût de la formation

- 140 € par jour et par personne
 - 100 €/QCM
 - 100 € par jour pour un groupe de 10 à 15 personnes
- Le coût de la formation peut être pris en charge en fonction de votre situation par le (CPF, l'OPCO dont vous dépendez, OCAPIAT, l'employeur, l'autofinancement)

(conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa-formations-adultes.html>)

Équipe

Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Nombre de place

Minimum : 8
Maximum : 20

Taux de réussite

100 %

Informations et inscriptions :



Réalisation de la formation

CFPPA DE LA DORDOGNE
 Avenue Churchill
 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
 Contact : Paul Antoine LESBEGUERIS
 ☎ 05.53.02.61.30
 ✉ cfppa.perigueux@educagri.fr
 🌐 www.perigord.educagri.fr

SITE DE MONBAZILLAC
 1869 route du château
 24240 MONBAZILLAC

Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet